

Informations brèves du CJB de sa séance du 28 janvier 2015

La Neuveville, le 2 février 2015

Objectifs de législature 2014-2018 : Objectifs transversaux

Le Conseil du Jura bernois (CJB) adopte dans sa séance du 28 janvier 2015 à La Neuveville ses objectifs pour la législature 2014-2018 en intégrant pour la première fois trois objectifs transversaux qui guideront l'action du CJB pendant ces quatre ans. Toutes les sections du CJB seront appelées à tenir compte de ces objectifs transversaux dans le traitement de leurs dossiers. La législature 2014-2018 du CJB s'articulera donc autour des trois axes suivants :

1. Favoriser la croissance démographique du Jura bernois
2. Renforcer l'image et la visibilité du Jura bernois
3. Promouvoir le vivre-ensemble

Favoriser la croissance démographique est un objectif important en vue de conserver un équilibre entre population francophone et germanophone dans le canton. De plus, la démographie est à la base des principaux mécanismes du statut particulier puisque les enveloppes financières dont dispose le CJB sont généralement calculées en proportion de la population du Jura bernois par rapport au reste du canton. Plus généralement, le soutien du CJB pour des infrastructures de qualité et des services performants est une condition nécessaire au développement démographique dans la région.

Le CJB s'est également fixé pour but de renforcer l'image et la visibilité du Jura bernois au travers des opportunités offertes par ses activités au niveau régional, bernois, interjurassien, voire intercantonal et ce en partenariat avec les associations, les entreprises, les administrations, les médias et les autres partenaires du CJB.

La promotion du vivre-ensemble est consubstantielle à l'existence du CJB. Dans un Jura bernois parfois mis à l'épreuve par des centres d'intérêts divergents dans ses relations avec ses voisins directs ou entre ses pôles de développement et de formation, le rôle du CJB est de rassembler. En tant qu'organe de subventionnement des activités culturelles, le CJB contribue à réunir les populations autour de projets communs. En soutenant les clubs sportifs et les milieux associatifs, le CJB tient à cœur de faire la promotion de l'engagement au service de la collectivité.

Objectifs de législature 2014-2018 : Objectifs des sections

Les principaux objectifs de législature propres à la section Culture du CJB sont le pilotage de la mise en œuvre de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) ainsi que l'appui à la création du projet de mise en réseau des arts de la scène ARS.

L'objectif dominant pour la section Police, affaires militaires et finances sera de conserver une marge de manœuvre aussi grande que possible dans le cadre légal défini par le canton

dans l'attribution des subventions liées aux Fonds du sport et de loterie. Un autre but sera de maintenir les trois journées de sport scolaire EMS-Pro, athlétisme et jeux dans l'eau. La section s'engagera également pour une police de terrain et de proximité.

La section Instruction publique du CJB se concentrera sur le soutien aux thématiques en lien avec le Gymnase français de Bienne, par exemple la réorganisation des gymnases biennois, la transition du secondaire I au secondaire II et la filière bilingue entre autres. La section soutiendra également la création de places d'apprentissage pour les francophones ainsi que la filière en école supérieure de soins infirmiers à Saint-Imier. En ce qui concerne les thématiques fédérales, la section soutiendra l'enseignement des langues nationales au niveau primaire.

Un des objectifs primordiaux de la section Institutions sera l'adoption du rapport final sur le statu quo+ puis d'accompagner sa mise en œuvre. La section participera également aux travaux concernant le vote communal de la ville de Moutier ainsi que des éventuelles autres communes qui en feraient la demande. L'éventuelle création d'une conférence régionale fera aussi partie des dossiers à suivre pour la section Institutions.

La section Economie publique s'engagera en faveur de la production agricole indigène, de l'agritourisme et pour la transformation des produits alimentaires à forte valeur ajoutée. Le soutien au tourisme par exemple à Jura & 3 Lacs et à Jura bernois Tourisme feront également partie des objectifs de législature de la section au même titre que le soutien aux projets Interreg ou dans le cadre d'arcjurassien.ch.

Pour la section Santé publique et prévoyance sociale il s'agira de soutenir l'Hôpital du Jura bernois, le réseau santé-social du Jura bernois ainsi que la procédure d'autonomisation de la psychiatrie et trouver des solutions innovantes pour conserver une présence importante et des lits en suffisance dans le Jura bernois. La section suivra attentivement le dossier de la planification hospitalière.

Les objectifs principaux de la section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques seront de pérenniser le poste du délégué à la jeunesse, d'appuyer le projet de création de places d'accueil d'urgence pour les mineurs gérées par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois. Les sujets législatifs liés à l'aménagement du territoire feront également partie des attributions de la section.

La section Travaux publics, transports et énergie s'engagera d'une manière générale pour l'optimisation de l'offre dans le domaine des transports publics et de l'infrastructure des routes cantonales et nationales. Certaines prises de position se feront avec la section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques.

Le Bureau aura quant à lui le rôle d'organiser la 100^{ème} séance plénière du Conseil du Jura bernois en mars 2015 en plus de ses autres attributions.

Autres dossiers

Dans sa séance du 28 janvier 2015, le CJB a également :

- Nommé Willy Sunier en tant que délégué du CJB à la commission d'audition du suppléant du chef de la communication du canton de Berne.
- Mandaté sa section Economie publique de rédiger une lettre à l'attention de la Direction de l'économie publique pour faire part de ses inquiétudes concernant le taux de change du franc suisse vis-à-vis de l'euro.
- Validé une lettre à l'attention du président de la Commission de la jeunesse du Jura bernois.

- Accepté le bilan financier des institutions culturelles d'importance régionale pour les années 2016-2019 en lien avec la LEAC.
- Pris note du courrier du Conseiller d'Etat en charge de la Police et des affaires militaires concernant la suppression de la place d'apprentissage à l'OSSM Jura bernois et validé un accusé de réception faisant part des regrets du CJB quant à cette suppression.
- Validé un courrier à l'attention du Conseiller d'Etat en charge de l'Instruction publique pour lui faire part d'une demande de financement de la journée régionale des jeux dans l'eau.
- Nommé Walter von Känel en tant que représentant du canton de Berne au Conseil de Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle suite à la démission de Jean-Jacques Schumacher.
- Nommé Francis Daetwyler en tant que délégué du CJB à la commission d'audit de l'ingénieur en chef de l'Office des ponts et chaussées pour le Jura bernois.
- Octroyé des subventions pour un montant total de 700'603 francs (pour plus d'informations voir le communiqué de presse : subventions janvier 2015).

Annexes

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73